

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 7 juillet 2020

Nomination de Alain Griset président de la CMA Hauts-de-France comme ministre délégué chargé des TPE et PME auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance

« Cher Alain, toutes nos félicitations. Les artisans et la première entreprise de France comptent sur toi pour nous permettre de surmonter la crise!»

Joël Fourny, président de CMA France

« C'est avec grand plaisir et une certaine fierté que CMA France et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat accueillent la nomination d'Alain Griset au poste de ministre délégué en charge des TPE PME.

Nous tenons d'abord à lui adresser nos plus sincères félicitations et à lui faire part de notre entière confiance pour nous permettre de trouver ensemble les voies et moyens de surmonter la crise économique qui frappe durement tous les secteurs de l'artisanat, et plus généralement l'économie de proximité.

Président de l'APCMA (ex CMA France) puis de l'U2P, président de la CMA Hauts-de-France, attaché à sa profession de taxi, comme aux valeurs du syndicalisme et de l'artisanat, Alain Griset saura défendre les enjeux des TPE PME. Fer de lance de nos revendications sectorielles au moment de la crise sanitaire, mais aussi sur les questions liées à la relance indispensable de la dynamique de l'apprentissage, c'est un porte-parole efficace qui entre au gouvernement.

Cette nomination constitue un signal fort à destination de notre réseau comme de nos entreprises artisanales à l'heure où le Gouvernement doit présenter dans les prochaines semaines un plan de relance ambitieux pour sauver l'économie de notre pays.

Le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat a formulé 14 propositions déjà adressées au Ministre Bruno Le Maire (avant le remaniement) pour une relance durable de l'économie de proximité et de l'artisanat en se fondant sur le postulat qu'il sera toujours moins coûteux économiquement et socialement pour la France de sauver des entreprises viables plutôt que de financer demain la création de nouvelles entreprises. Un nouveau modèle de société durable, plébiscité par nos concitoyens, fondé sur le Made in France, impose de prendre en considération les besoins impérieux comme le potentiel de développement des entreprises artisanales ancrées sur tous les territoires.

Alors que tous les économistes s'accordent pour pronostiquer une rentrée compliquée sur le front de l'emploi comme de la consommation et que les trésoreries de nos entreprises sont exsangues, nous appelons de nos vœux un Etat plus stratège et interventionniste. Il nous faut poursuivre le travail entamé dans une relation d'étroite collaboration avec les ministres Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher : nous devons désormais transformer l'essai.

Le nouveau ministre délégué aux TPE PME pourra compter sur CMA France pour relayer sur tous les territoires les bonnes décisions prises en faveur de l'artisanat, des artisans et de l'économie de proximité. »

Télécharger le document complet du plan de relance durable de l'économie de proximité de CMA France <u>https://cma-france.fr/relance-durable-economie-artisanat/</u>



Valérie Marquis - directrice des relations presse et relations publiques - 06 20 67 45 86 / presse@cma-france.fr



cma-france.fr